

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Mardi 11 juin 2019 à 18H00

Salle de réunion de la
mairie de Chamblay

Présents

Michel Rochet, Henri Alixant, Philippe Brochet, Christine Guyot, Etienne Rougeaux, Henri Ogier, Jean Charles Koehren, Alain Bigueur, Jean Thery

Excusés

Bernard Fraizier, Virginie Pate

Absents

Pour avis technique

Rémi Gauthier

Objet de la réunion

Programme pluriannuel d'investissement assainissement et eau potable

Tarifs complémentaires espace de travail collaboratif

Subvention aux Urbaindigènes

Divers

1. Programme pluriannuel d'investissement assainissement et eau potable

Cf document en annexe.

Le bureau prend connaissance du programme de travaux pluriannuel prévisionnel élaboré par les services pour le budget eau et assainissement. Ce programme tient compte des aides de l'Agence de l'Eau. Le programme porte sur près de 12 millions d'euros avec un besoin d'emprunts de 6,5 millions d'euros.

En 2019, l'agence de l'eau financera à hauteur de 50% les investissements : avec 890 000€ de subventions, le Val d'Amour « captera » près de 50% de l'enveloppe financière dédiée aux ZRR pour la région. Pour les 2 années suivantes, le taux de financement sera de 30%.

Les ressources envisagées

Le programme a été élaboré avec une prévision d'augmentation des consommations de 2%, sans augmentation des tarifs. Par contre, les tarifs pourront être modifiés dans la mesure où la convergence sur le territoire sera recherchée.

Les financements DETR sur l'eau et l'assainissement est possible mais pose problème au Préfet car il y a de nombreuses demandes.

La CDC propose un « aquaprêt » pour des durées longues (jusqu'à 60 ans) avec une marge de 0,75 + le taux du livret A.

Sur le plan technique

Au dernier conseil d'exploitation, les membres de la commission ont validé le fait que les réseaux en extension seraient à la charge des lotisseurs.

Un point sur la programmation par commune sera refait avec chaque maire.

Certaines parcelles à bâtir au PLUi ne sont pas forcément desservies, avec un risque de voir des voiries détériorées en cas de nouvelles constructions. Cette information serait à mettre dans le bulletin intercommunal afin de sensibiliser les pétitionnaires à la nécessité d'anticiper. Il faut également sensibiliser les maires sur ce point quand des travaux sont prévus.

2. Tarifs complémentaires espace de travail collaboratif

Le conseil communautaire du mois de mai a fixé les tarifs de location de l'espace de travail collaboratif uniquement en cas d'abonnement (soit une utilisation régulière). Par contre ; les tarifs de location ponctuelle n'ont pas été définis. Aussi, il est proposé de compléter la grille tarifaire comme suit, selon les propositions de Relais d'Entreprise.

Bureau simple :

- Une demie journée : 10€ HT
- Une journée : 20€ HT

Bureau double

- Une demie journée : 15€ HT
- Une journée : 30€ HT

L'objectif est de louer les bureaux au maximum, y compris ponctuellement.

Le bureau valide les tarifs proposés qui compléteront la grille tarifaire.

3. Subvention

Au budget, une subvention de 5000€ a été inscrite pour les Urbaingènes afin de cofinancer la production de leur nouveau spectacle « Enchantier de faire votre connaissance ». Cette subvention a fait l'objet d'une convention autorisée par délibération de mars 2019, mais son versement n'était pas expressément indiqué.

Dans la mesure où la convention de financement est signée, et la somme inscrite au budget 2019, le bureau autorise le versement d'une subvention de 5000€ à la compagnie des Urbaindigènes.

4. Divers

Travaux sur la Leue

Des travaux de reméandrage sont prévus sur la Leue. Il a été demandé à la CCVA d'investir dans un fossé d'évacuation temporaire en sortie de station, afin que les rejets de la STEP ne se fassent pas directement dans le lit de la Leue.

Le bureau s'oppose à ce que la communauté de communes engage ce type d'investissement qui aurait un cout important pour une durée limitée dans la mesure où une nouvelle station sera construite très prochainement.

Culture

Deux évènements culturels auront ; lieu courant juin. Madame la Loue le 15 juin et le festival des Semeurs du Val d'Amour le week-end des 21, 22 et 23 juin.

GEMAPI

Lors du prochain conseil communautaire, une modification de l'intérêt communautaire sera proposée afin de compléter les statuts et respecter la cohérence au sein du Syndicat Mixte Doubs Loue, dans la mesure où ce syndicat sera amené à assumer pour une grande partie la compétence GEMAPI.

Ordre du jour du prochain conseil communautaire

Le bureau prend connaissance de l'ordre du jour du conseil communautaire.

Enfance

Une demande de direction multisite a été faite pour Chissey et Port Lesney car Antoine Sartoris, actuel directeur de Port Lesney, va prendre la direction à temps plein du Secteur Jeune. Il est proposé de demander une dérogation afin de ne pas

renommer une personne au poste de direction dans la mesure plusieurs directeurs seront disponibles prochainement suite au regroupement des ALSH..

Reprise de la zone pilote FTTH par le CD du Jura

Le SIDEC va revendre les réseaux de la zone pilote au CD du Jura. Le CD veut faire participer les communautés de communes à hauteur de 50% du montant. Michel Rochet est le seul président d'EPCI concerné à refuser le paiement, les 2 autres présidents acceptant, ce qui rend la position du Val d'Amour délicate.

Le bureau n'est pas d'accord de financer de nouveau les réseaux de Champagne et Cramans qui ont déjà nécessité un investissement important de la CCVA au moment de leur construction.

Schéma d'accueil touristique en forêt de Chaux

Un projet de Schéma d'accueil touristique en forêt de Chaux a été élaboré par l'ONF en partenariat avec les EPCI concernés.

Un certain nombre d'investissements sont prévus afin de favoriser le déploiement du tourisme dans le massif, notamment pour y développer des pistes cyclables et investir sur le site des Baraques du 14. Suite à une réunion en sous-préfecture, un accord a été trouvé sur le fait que le projet soit porté par le Pays, qui devait se transformer en établissement public afin de bénéficier du FCTVA. Lors de l'AG de l'ARAPT, la transformation de l'association en établissement public a été refusée, ce qui remet en cause le portage du projet du Massif de Chaux.

Il a été demandé à l'ONF d'intégrer dans le chiffrage la liaison entre la voie Grévy à Mont sous Vaudrey et les Baraques du 14.

Percée du Vin Jaune

Cramans serait candidat pour une seconde percée en 2021. La communauté de communes pourrait se porter candidate. Pour ce faire, il faudrait rencontrer en amont les viticulteurs locaux afin de valider leur engagement collectif dans un tel projet. Il faut également consulter les communes concernées par l'AOP. Il sera proposé d'organiser une réunion des maires et des viticulteurs afin d'échanger sur le sujet.

Proposition d'accord local pour le prochain conseil communautaire

Plusieurs accords seraient possibles. Le bureau est favorable à augmenter le nombre de conseillers communautaires afin d'associer un maximum d'élus des petites communes. Un mail sera transmis aux 24 communes afin que les conseils municipaux délibèrent avant le 31 août 2019 sur un projet d'accord local qui permettrait de passer de 35 à 40 délégués communautaires.

Vente du boulodrome

La vente du boulodrome aura lieu le samedi 29 juin au matin. Le bureau autorise le président à donner pouvoir à Alain Bigueur pour signer cette vente du fait de l'indisponibilité du président.

Autres points

Le terrain de Monsieur Dubois sur la zone de Bel Air est en cours d'acquisition par France Miel.

Une restructuration de la DDFIP est en cours et sera déployée de 2020 à 2023

Il est rappelé aux membres du bureau que le 8 juillet à partir de 16H, els conseillers municipaux seront conviés à une visite du siège.

La séance est levée à 20h00.

Le Président

Michel Rochet